

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (21) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES,, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD, M.TARTARIN

POUVOIRS (1) : M.PICHON donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES (4) : Mme BOURAT, Mme GODET, M.BOISSON, M.BAILLY

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Cyril CIBERT

OBJET : Projet de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : TZCLD - Soutien de Grand Châtellerault

La première loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation "Territoire Zéro Chômeur Longue Durée " a été adoptée en février 2016 pour 10 territoires d'expérimentation sur 5 ans.

Cette première expérimentation a permis de créer près de 1 000 emplois depuis 2016 au sein de structures ad hoc nommées Entreprises à But d'Emploi (EBE), dans des secteurs qui ne viennent pas concurrencer les entreprises présentes des bassins d'emplois concernés.

La seconde loi adoptée le 14 décembre 2020 ouvre l'expérimentation à 50 territoires supplémentaires sur 5 ans, sécurise les 10 premiers, précise que pour faciliter l'embauche durable, les EBE pourront mettre à disposition des salariés plusieurs mois dans une entreprise par suspension de contrat, et conditionne notamment l'habilitation TZCLD à l'accord du Président du Département.

Le cahier des charges de l'habilitation (appel à candidatures) devrait paraître fin du 1^{er} trimestre 2021.

Le périmètre du projet TZCLD en cours sur notre territoire concerne 400 demandeurs d'emploi de longue durée. Ce sont leurs compétences qui font émerger le potentiel d'activités et les possibilités d'emplois. Le projet situé sur le territoire de Grand Châtellerault est orienté autour de 4 axes :

1. RECYCLAGE (en partenariat avec AUDACIE et EMMAUS)

- Création d'une galerie du ré-emploi (récupération, réparation, remise en vente d'objets mis au rebus)
- Travaux de tri et démantèlement pour optimiser les filières de recyclage

2. ALIMENTATION EN CIRCUITS COURTS ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Création d'une conserverie "anti-gaspi" fruits, légumes et plantes sauvages
- Création d'une champignonnière

3. EXPÉRIMENTATION AGRICOLE DURABLE

- *Création d'une micro-ferme et d'une forêt comestible (système de culture verticale issu des méthodes de permaculture, associant des variété d'arbres, arbustes, lianes, racines, etc.).*

4. SERVICES SUPPLÉMENTAIRES AUX HABITANTS, COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES.

Le projet prévoit le recrutement potentiel de 120 ETP en CDI en 2 ans.

Le financement de ces emplois conventionnés par les services de l'Etat sera de 18 000 euros par an pour chaque emploi à temps complet, le reste du coût salarial doit être couvert par l'activité de l'EBE.

* * * * *

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau communautaire,

VU l'article 3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence Développement Économique ,

CONSIDÉRANT l'ancrage territorial du projet initié par l'association TOPE 5 composée de représentants des 5 mairies à l'origine du projet (Cenon-sur-Vienne, Colombiers, Naintré, Scorbé-Clairvaux et Thuré), de personnes physiques (essentiellement des personnes durablement privées d'emploi) et de personnes morales (Grand Châtellerault et associations locales),

CONSIDÉRANT que le Comité Local pour l'Emploi, instance regroupant les acteurs du service public de l'emploi et les différents représentants d'institutions et des organismes socio-économiques du territoire a été constitué le 15 octobre 2020 et présidé par Grand Châtellerault,

CONSIDÉRANT que l'EBE « le Ressort » a été créée le 25 janvier 2021 sous la forme associative,

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un projet de Territoire Zéro Chômeur Longue Durée au sein du territoire de Grand Châtellerault, tant sur le plan des valeurs de l'économie sociale et solidaire que sur le plan de l'emploi,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- de soutenir politiquement le projet de TZCLD sur le bassin d'emploi des 5 communes à l'initiative du projet dans son territoire,
- de participer au financement multipartite de l'opération,
- de soutenir les différentes filières d'activités dès lors qu'elles répondront à des compétences communautaires, et entraîneront des coûts évités à l'agglomération (réduction des déchets en déchetterie, etc ...).

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD